

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 décembre 2024

La FNCCR et France Eau Publique aux côtés des Mahorais

Face à la situation exceptionnelle que traverse Mayotte, la FNCCR et France Eau Publique (FEP) expriment leur profonde solidarité envers les habitants de ce département d'Outre-mer. Les difficultés rencontrées en matière d'énergie, d'accès à l'eau potable et à l'assainissement nous imposent une réponse solidaire exemplaire. Les adhérents de la FNCCR et de FEP se tiennent aux côtés des élus et des acteurs locaux pour apporter leur soutien et leur expertise.

Une chaîne de solidarité pour répondre aux besoins

Afin de répondre au plus près des besoins de la population mahoraise, la FNCCR et FEP s'engagent à mettre en place une chaîne de solidarité. Cette initiative pourrait prendre les formes suivantes en fonction des capacités et des choix des collectivités adhérentes :

- **Mobiliser les compétences** des adhérents pour apporter des solutions techniques et opérationnelles adaptées ;
- **Mobiliser des moyens financiers pour la reconstruction** nécessaire des services d'électricité, d'eau et d'assainissement ;
- **Soutenir les projets de coopération** entre les territoires métropolitains et Mayotte.

La FNCCR et France Eau Publique appellent l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie et de l'eau à se mobiliser aux côtés des Mahorais. Ensemble, nous pouvons apporter des réponses concrètes et durables à cette crise.

Faire un don avec Électriciens sans frontières :

<https://electriciens-sans-frontieres.org/cyclone-mayotte-don/>

Deux modalités d'intervention s'offrent aux collectivités en matière de solidarité nationale. En premier lieu, les collectivités peuvent verser leurs dons à un fonds de concours spécifique: « Contributions diverses au bénéfice des territoires et populations des outre-mer touchés par des calamités naturelles ». Ce fonds de concours alimente un programme « conditions de vie outre-mer » sous la responsabilité de la direction générale des outre-mer. Et dans un second lieu, une association existante peut recueillir les dons des collectivités.

Contacts presse :

FNCCR : Sandrine GUIRADO : s.guirado@fnccr.asso.fr - 01 40 62 16 38 / 06 86 79 42 92

France Eau Publique : Nicolas PUJOS : n.pujos@fnccr.asso.fr - 01 85 09 36 72 / 06 23 62 39 89

La FNCCR : les services publics en réseau

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions...) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'utilisateurs...). Elle rassemble plus de 900 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins